

A noter...

CLIC DU PAYS DE CHATEAUBRIANT : assure une mission d'Evaluation des besoins de la personne âgée dans son lieu, et élabore un plan d'aide personnalisé en concertation avec la personne âgée et son entourage. (02 28 04 05 85 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).
Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9H - 12H / le Mercredi : 9H-13H

COLLECTE DON DU SANG : A la Salle du Mil'lieu à la Grigonnais les mercredis de 16h30 à 19h30 : **25 mars, 3 Juin et 12 Août**

CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT) : Le CAUE dispense gratuitement des conseils aux personnes qui désirent construire, étendre ou réhabiliter une maison, un gîte, un bâtiment ... Le CAUE ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre.

Prochaine permanence le Jeudi 19 Mars à la Communauté de Communes de la Région de Nozay - 9 rue de l'Eglise - (02 40 79 51 51

ATELIERS DE CUISINE : Venez cuisiner ensemble des produits de qualité sans augmenter votre budget !

Le 1er mercredi du mois de 9h15 à 13h30.
Prochaine date : les 6 mai à Vay et 10 juin à Saffré.

Pour adulte - Sur **inscription une semaine avant chaque atelier par mail : lesfourmissolidaires.lamano@orange.fr**
ou par téléphone auprès de Nolwen Hébert-Bertho **au 02 40 79 76 91**

Conférence Université Permanente

Cinéma St Laurent, 9 rue du 11 Novembre à BLAIN :

- ⊕ **Le Mardi 17 MARS à 15 h** par Philippe BRACHET
« La maladie d'Alzheimer, si bien décrite, si rebelle à soigner ».
- ⊕ **Le Mardi 7 AVRIL à 15 h** par Augustin BARBARA
« Albert Camus et Germaine Tillon : ensemble, sauver des vies ».
- ⊕ **Le Mardi 19 MAI à 15 h** par Alain MAHUZIER
« IRAN, les trésors de l'ancienne Perse ».
- ⊕ **Le Mardi 9 JUIN à 15 h** par Christine MARGETIC
« Agricultures et villes : la rupture ? ».

Tout le programme : <http://www.up.univ-nantes.fr/>



INFOS MUNICIPALES

Décisions du Conseil Municipal du 14 Janvier 2015

Réseau Eaux pluviales Route de Marsac

Cinq cabinets de maîtrise d'œuvre ont été consultés pour la réfection du réseau eaux pluviales Route de Marsac . Le **Cabinet BCG de Blain** est le cabinet retenu puisque c'est le mieux disant. Et ceci, **pour un montant de 4 590 € TTC et, si nécessaire, un plan topographique pour 960 € TTC.**

Représentation au sein du CISPD

Le Conseil Municipal de Vay a désigné **ses représentants au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**. Ces personnes sont **Mesdames le Maire, Chantal MALO et Nathalie THIBAUD.**

Renouvellement convention SAS SACPA (Chenil Service)

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de la SAS SACPA pour **le renouvellement de la convention pour la capture des animaux errants ou morts sur la voie publique**, le transport des animaux à la fourrière légale, l'accueil des animaux en fourrière 24 H / 24. Cette proposition **coûte 0,764 € / habitant ; 1 534,11 € H.T, soit 1 840,93 € TTC.**

Décisions du Conseil Municipal du 9 Février 2015

Parc Eolien de la Vallée du Don

Le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire, après une présentation complète du projet de parc éolien sur les Communes de Vay, Nozay et Marsac-sur-Don, à signer l'avenant au bail emphytéotique et promesse de servitude.

Ce site pourrait rapporter à la Commune une indemnité annuelle pour :

- l'éolienne d'un montant de 3 722 € environ
- l'occupation du domaine public (chemins, câbles) d'un montant de 8 600 € environ.

Ces montants seront révisés chaque année pendant 30 ans. **Au niveau fiscal, les deux éoliennes rapporteront à la collectivité environ 18 000 €.**

Révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Il faut d'abord souligner que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Commune, comme le prévoit l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme. **Rappelons ici les principaux objectifs poursuivis par la municipalité, à savoir :**

- Prendre en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 Juillet 2010 dite Grenelle 2, et les dispositions de la loi ALUR du 24 Mars 2014 ;
- Réviser le document d'urbanisme de Vay pour une mise en compatibilité avec :
 - ✎ Les documents supra communaux que sont le Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Région de Nozay, approuvé le 15 Janvier 2014, l'inventaire des terres pérennes, le SDAGE Vilaine.
 - ✎ Les documents communaux que sont le plan de zonage d'assainissement collectif, l'inventaire des zones humides, l'inventaire des zones inondables.


- Préserver le caractère rural de la Commune ;
- Maîtriser l'urbanisation pour les 10 à 15 ans à venir ;
- Définir une politique d'ouverture à l'urbanisation privilégiant le centre bourg en menant une réflexion sur les hameaux, en tenant compte des exploitations agricoles ;
- Assurer le maintien et le développement des activités commerciales et de services ou répondre aux besoins de la population et notamment à l'exigence de la proximité ;
- Préserver l'économie agricole et les espaces qui lui sont dédiés ;
- Assurer le maintien et le développement des activités artisanales sur la Commune ;
- Recenser les bâtiments ayant un intérêt patrimonial en vue d'un changement de destination ;
- Favoriser les déplacements doux.

Le Conseil Municipal a donc décidé de :

- **Prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols validant Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal** conformément aux articles L.123-1 et suivants, R 123-1 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- Mener la procédure selon le cadre défini par les articles L.123-16 L.123-10, R 123-16, R 123-17, R 123-20 du Code de l'Urbanisme et R 112-1-10 du Code Rural en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques.

Un cahier des charges de consultation provisoire est en cours d'élaboration.

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL
Prochaines dates : le samedi 28 Mars (Budget) à 9h30, le mercredi 8 Avril et le lundi 4 mai à 20 h.
Tout citoyen peut assister au conseil.

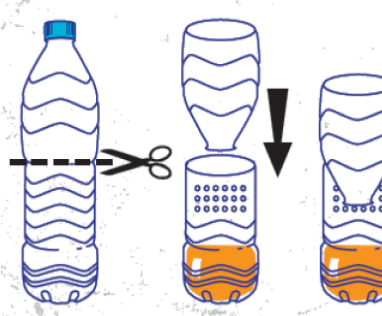


Contre les frelons asiatiques : faites des pièges dès maintenant !

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.



Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!

Piégez dès le 1er février jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)!! vaudra donc mieux retirer vos pièges que vous réinstallerez début novembre.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde, faites-le savoir autour de vous.

Ne pas jeter sur la voie publique

MAIS QU'Y A-T-IL DONC À VAY ?

MARS

13/14	Théâtre	Les Tréteaux
18	Concours pétanque officiel Vétérans	Pétanque Club
21	Journée matériel	Intersociétés
22	Sortie pédestre	Vay'Scapade
22	Loto des enfants	Amicale Laique
29	Pétanque concours officiel	Pétanque Club

AVRIL

04	Carnaval	Amicale Laique
18	Concert	La Compagnie du Lieu-dit
25	Randonnée moto + repas	Vay Bol d'Air

MAI

01	Tournoi de sixte	US Vay
07	Vente de légumes et fleurs	ASC
08	Cérémonie	Commune
09	Tournoi Jeunes	US Vay
13	Assemblée Générale	Les Tréteaux
18	Assemblée Générale	Amicale des Sapeurs Pompiers
24	Vide-grenier	US Vay
30	Rando des étoiles	Vay'Scapade
31	Repas	Chasse

Vente d'une parcelle de terrain à La Roseraie
Le Conseil Municipal accepte de céder une parcelle de 100 m² à Madame COUROUSSÉ Michèle domiciliée à La Roseraie, à Vay. Cette parcelle jouxtant la propriété de Madame COUROUSSÉ. Le prix du terrain est fixé à 3 € le mètre carré. Les frais de bornage et d'acte resteraient à la charge de cette dernière.

Plan Communal de Sauvegarde

Comme le prévoit la loi, **la Commune de Vay doit travailler à élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** ayant pour objectif premier l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événements graves (risques

technologiques, risques naturels, accidents de grande ampleur, incendies, etc).

Une équipe de travail est mise en place pour élaborer ce PCS. Elle est composée comme suit :

- Mme Le Maire
- Gérard BRICAUD
- Richard HARROUET
- Sylvie LELIEVRE
- David COGREL
- Chantal MALO

- Service technique : Frédéric ROBERT
- Service Administratif : Marie-Ère BOUIN
- Chef de Centre du CIS du secteur de Vay : Anthony VERGER



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES (anciennement cantonales) LES 22 et 29 MARS PROCHAINS de 8 h à 18 h

Vote par procurations

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de Vay pour voter à votre place par procuration.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr

FORMULAIRE À REMPLIR OU À DÉPOSER :

Où ?

A la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail.

ATTENTION, une pièce d'identité est toujours nécessaire pour pouvoir voter et vous sera systématiquement demandée. En cas de défaut de présentation de ce document, vous ne pourrez pas voter.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, n'attendez pas le dernier moment !

Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr ou au secrétariat de la mairie.

Etat Civil

NAISSANCES :

Swann COOPMAN, 14 Le Champ des Vignes, le 27 janvier
Mathis RIAUD, 21 impasse de la Freschais, le 1^{er} février
Tiana MARCHAND, 10 allée des Saules, le 4 février

DÉCÈS :

COUROUSSÉ Michel, 30 Clégreuc, 56 ans
BORDEAU née ROBIN Françoise, 19 La Bézilais, 71 ans
LEPAROUX née DUPAS Marie Joséphe, 1 Benoisland, 96 ans
LELIEVRE Théophile, 9 Le Calvaire, 90 ans

VIE ASSOCIATIVE

Atelier de Peinture

L'atelier du fou à pattes bleues propose d'utiliser la peinture comme moyen d'expression libre et spontané.

Les séances de peinture ont lieu un mercredi sur deux de 17h à 18h30 soit les mercredis : **11 et 25 mars ; 8 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin**

ATTENTION : certaines dates pourront éventuellement changer, je vous en ferai part en avance.

Durée : 1h30 env. - **Prix :** 10 euros par personne. Des séances ponctuelles ont lieu pendant les vacances scolaires, n'hésitez pas à me contacter ! A très bientôt ! Laurence ROBERT

L'atelier du fou à pattes bleues - 9 La Place à Vay
 - Tél : 02 40 79 58 81 - 06 75 53 43 22
atelierdufouapattesbleues@orange.fr

RAPPEL ! Théâtre

Quoi de mieux en ce début 2015 que de s'offrir une petite thérapie, par le rire bien entendu !

Et bien, rien de plus facile.... Les tréteaux de Vay vous donnent RDV pour les dernières dates les 13 et 14 mars.

Cette année nous vous présentons "TOC-TOC" comédie de Laurent Baffie, une pièce drôle et surprenante....

Alors n'hésitez plus, venez consulter le Dr Stern !!

Les Tréteaux de Vay



Chasse aux œufs

DIMANCHE 5 AVRIL À 11 H

Au jardin de la Fontaine Madame, route du Gâvre

Participation : 1€ par enfant

Inscription au 02 40 87 16 42

Parking dans le bourg ou sur l'ancienne voie ferrée
Apportez vos bottes et votre panier !

NOUVEAU !

Vente de plants de légumes et de fleurs

L'ASC de l'école St Yves organise une vente de plants de légumes et de fleurs

LE JEUDI 7 MAI - Sur commande

Tomates, salades, concombres, poivrons, courgettes, aromatiques, géraniums, pétunias, œillets d'indes etc

Pour commander : 06.08.96.31.10 ou asc.ecole.saintyves@gmail.com



Festival « Le Grand Bazar »

La Compagnie du Lieu-Dit ré-investit le plateau des fêtes, **LE 18 AVRIL PROCHAIN**, pour la seconde édition du festival « **Le Grand Bazar** ». Après une première édition pleine de promesses, l'association remet le couvert en proposant une programmation où se croiseront différents styles musicaux. **Entre rock, reggae alternatif et indépendant, électro, ou encore techno/house, les festivaliers en auront pour tout les goûts.** Cette année l'association compte une petite vingtaine de membres actifs, une seule jeune recrue est venue rejoindre les rangs, il s'agit de Corentin Couillaud.

Concernant le festival en lui-même, **il se jouera comme l'an passé, sous chapiteau (de l'Ogrétoilé), pour une ambiance plus conviviale et festive. Nouveauté, les concerts se termineront à 4h du matin, et une aire de camping sera mise à disposition.** La compagnie du Lieu-Dit espère vous voir nombreux,

vayennnes et vayens, à répondre favorablement à cet événement, qui plus est original et unique sur la commune.

Se succèderont sur scène : Dolitram (chanson), **I N U I T** (pop/électro), **Join da Tease** (alternatif), **747** (rock), **Castel & Thibor Lodge** (techno).

Informations pratiques : Happy hour de 19h à 20h. Début des concerts à 20h. Bar et restauration sur place.

Entrée : 6 € sur place – 6 € euros + 1 conso, billetterie en ligne. Page Facebook : Festival Le Grand Bazar. " Renseignements au 06 62 38 29 26



Amicale des Sapeurs Pompiers

Le samedi 10 janvier, nous avons célébré notre Sainte Barbe à La Grignonais. Comme chaque année, cette journée permet aux Sapeurs Pompiers de se rassembler, de mettre à l'honneur les personnels ayant suivi des formations.

Ce fut l'occasion de rappeler l'obligation d'équiper l'ensemble des logements de **DAAF** (Détecteur avertisseur autonome de fumée), **n'attendez plus.** L'activité opérationnelle de 2014 s'est traduite par 144 interventions. Augmentation essentiellement due à la disponibilité de nos 30 sapeurs-pompiers volontaires. Si nous voulons garder ce dynamisme, **il nous faut recruter des femmes et des hommes** âgés de 18 à 45 ans. Un premier contact avec la vie du secouriste peut se réaliser en participant à une session de PSC 1 **LE SAMEDI 16 MAI** au CIS pour la somme de 55 €.

Autre moment fort de l'année 2015 concernant notre amicale: l'organisation du **vide grenier** **LE DIMANCHE 5 JUILLET** dans la Rue Principale - **Renseignements et réservations auprès de David Cogrel 06.75.93.67.94.**

Cette année 2015 se terminera par l'organisation, en collaboration avec nos collègues sapeurs pompiers du Gavre, du **cross interdépartemental** **LE DIMANCHE 20 DÉCEMBRE.** Le site choisi est celui du "mil lieu" à la Grignonais .

Lieutenant VERGER Anthony (06.83.63.62.35) - Chef de centre du centre d'incendie et de secours du secteur de Vay.

Le prochain bulletin paraîtra le 28 Mai. Vos articles doivent nous parvenir impérativement avant le 4 mai.